

## Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0094

Norme internationale : ISO/CEI 17020:2012  
Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17020:2012

em electrocontrol ag  
Moosstrasse 8a  
3322 Urtenen-Schönbühl

Responsable : Christophe Gremaud  
Responsable SM : Daniel Wyss  
Téléphone : +41 800 99 99 66  
E-Mail : [christophe.gremaud@electrocontrol.ch](mailto:christophe.gremaud@electrocontrol.ch)  
Internet : [www.electrocontrol.ch](http://www.electrocontrol.ch)  
Première accréditation : 19.01.2004  
Accréditation actuelle : 19.01.2019 au 18.01.2024  
Registre voir : [www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)  
(Organismes accrédités)

### Portée de l'accréditation dès le 19.01.2019

**Organisme d'inspection (type A) pour contrôles selon OIBT et des systèmes techniques de protection incendie ainsi que pour la certification des données d'installation et de production pour le système GO et le SRI.**

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
OIBT RS 734.27	Inspection générale d'installations électriques selon OIBT	<b>sans art.32 al.2</b>
OIBT-annexe (art.32 al.4)	<b>Installations électriques des :</b>	soumises au contrôle annuel:
<b>1.1.1</b>	transports par conduites soumises à la surveillance de la Confédération	
<b>1.1.2</b>	ouvrages de munitions et des dépôts de carburants militaires classifiés	
<b>1.1.3</b>	locaux à affectation médicale du groupe 2	
<b>1.1.4</b>	locaux où sont fabriqués, traités ou entreposés des explosifs ou des produits pyrotechniques	



## Registre SIS

## Numéro d'accréditation : SIS 0094

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
1.1.6	titulaires d'une autorisation d'effectuer des travaux sur des installations propres à l'entreprise (art. 13) <b>Installations électriques des :</b>	soumises au contrôle tous les trois ans
1.2	zones de protection contre les explosions 0 et 20 ainsi que 1 et 21 <b>Installations électriques des :</b>	soumises au contrôle tous les cinq ans
1.3.1	routes nationales de 1re et de 2e classe	
1.3.2	ouvrages et des bâtiments et installations militaires classifiés qui ne sont pas soumises au contrôle selon le ch. 1.1	
1.3.3	dépôts de carburants situées dans les zones de protection contre les explosions 2 et 22	
1.3.4	exploitations ferroviaires qui ne sont pas spécifiques au rail des chemins de fer et des autres entreprises de transport concessionnaires reliées au système de mise à la terre du chemin de fer ou de l'entreprise de transport	
1.3.5	titulaires d'une autorisation limitée conformément aux art. 14 et 15	
1.3.6	locaux à affectation médicale du groupe I,	
1.3.7	équipements de téléphonie mobile situés sur des mâts à haute tension, inclus les systèmes de mise à terre, alimentées par le système d'approvisionnement général <b>Installations électriques des :</b>	soumises au contrôle tous les dix ans
1.4.1	constructions de la protection civile équipées des installations de production d'énergie ou protégées des effets de l'impulsion électromagnétique nucléaire (IEMN)	
1.4.2	bateaux destinés au transport commercial de personnes ou de marchandise	



## Registre SIS

## Numéro d'accréditation : SIS 0094

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p><b>1.4.4</b></p> <p><b>RS 730.0</b> Loi sur l'énergie (LEne) - Art. 9</p> <p><b>RS 730.01</b> Ordonnance sur l'énergie (OEn) - Art. 1 al. a, art. 2, art. 3 al. 2 Enregistrement complet des installations de production d'énergie électrique &gt; 30kVA</p> <p><b>RS 730.010.1</b> Ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) - Section 1, art. 1 à 4 et 6</p> <p>Guide relatif à la certification de données d'installations et de production – Système suisse de garantie d'origine (disponible sur <a href="http://www.pronovo.ch">www.pronovo.ch</a>)</p> <p>Directive relative à l'Ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER) : (disponibles sur <a href="http://www.pronovo.ch">www.pronovo.ch</a>)</p> <p>- Photovoltaïque Explications relatives au système de rétribution de l'injection (SRI) et la rétribution unique (RU) pour les installations photovoltaïques</p>	<p>exploitations ferroviaires qui ne sont pas spécifiques au rail des chemins de fer et des autres entreprises de transport concessionnaires reliées au système de mise à la terre du chemin de fer ou de l'entreprise de transport pour autant qu'elles ne soient pas soumises au contrôle selon le ch. 1.3.4.</p> <p>Inspection en vue de la certification des données d'usine et de production produisant de l'électricité à partir de sources d'énergie : - renouvelables : - énergie photovoltaïque</p>	<p>Inspection en vue de la certification par une instance tierce partie (SCESp 0104)</p>



## Registre SIS

## Numéro d'accréditation : SIS 0094

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Échange de données standardisé pour le marché du courant électrique CH (SDAT-CH) – Recommandation de la branche pour le marché suisse de l'électricité – Document d'application pour les processus standardisés d'échange de données dans le marché électrique suisse (disponible sur <a href="http://www.strom.ch">www.strom.ch</a>) - § 4.10.1, Processus de l'échange de données de mesure pour l'enregistrement automatique des garanties d'origine</p>		
<b>EN 60204</b>	Sécurité des machines - Équipement électrique des machines	
<b>EN 50160</b>	Qualité du réseau : caractéristiques de la tension fournie par les réseaux publics de distribution	
<b>EN 61439</b>	Inspection des ensembles d'appareillage à basse tension	
<b>LAA RS 832.20</b> Loi fédérale sur l'assurance accidents	Inspection opérationnelle de l'utilisation de l'électricité dans les entreprises soumises à l'LAA à travers des contrôles opérationnels pour favoriser la sécurité au travail. Comprend également l'OLAA 832.202 Ordonnance sur l'assurance-accidents et l'OLT 1 - 5 822.111 - 822.115 Ordonnance à la loi sur le travail	
<b>Prescriptions suisses de protection incendie AEAI :</b>  Directive de protection incendie AEAI 01.01.2017 / 22-15fr	Systèmes de protection contre la foudre	Vérification, inspection et contrôle périodique d'installations techniques de protection incendie

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.



## Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0094

Abréviation	Signification
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
GO	Garantie d'origine
OIBT	Ordonnance sur les installations à basse tension
SRI	Système de rétribution de l'injection

\* / \* / \* / \* / \*